



Nabeul, le 04/10/2023

## **Institut pour la Coopération Universitaire - Tunisie**

**Consultation N° 06/2023**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Expert pour la réalisation de l'évaluation finale externe du Projet EVE**



## Sommaire

|          |  |   |
|----------|--|---|
| Art. 1.  | Présentation du projet à évaluer .....               | 3 |
| Art. 2.  | Objectifs de la mission.....                         | 4 |
| Art. 3.  | Taches à réaliser .....                              | 4 |
| Art. 4.  | Livrables.....                                       | 4 |
| Art. 5.  | Modalité de paiement.....                            | 5 |
| Art. 6.  | Conditions de participation .....                    | 5 |
| Art. 7.  | Pièces constitutives du dossier de candidature ..... | 6 |
| Art. 8.  | Confidentialité.....                                 | 6 |
| Art. 9.  | Procédures et critères de sélection.....             | 7 |
| Art. 10. | Annexes .....  | 7 |

## Art. 1. Présentation du projet à évaluer

Le projet Efficacité et Valorisation des Eaux d'irrigation à travers des actions pilotes en Sicile et Tunisie, EVE, géré par l'Institut pour la Coopération Universitaire se présente comme étant un projet de coopération transfrontalière financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme IEV CT Italie Tunisie 2014-2020 visant à proposer des solutions technologiques innovantes en matière de la valorisation des Eaux Non Conventionnelles, ENC (saumâtre et eau usées traitées) pour l'irrigation et à renforcer les compétences techniques des différents parties prenantes dans le secteur agricole.

Le projet EVE est implémenté dans deux régions : la ville de Alcamo en Sicile, Italie et le gouvernorat de Nabeul, Tunisie.

Les solutions proposées consistent en des systèmes de filtration à membranes des ENC par nanofiltration et par ultrafiltration, des systèmes de pilotage de l'irrigation basés sur les technologies de l'information, les données météorologiques et les sondes pour détecter humidité relative. Ces solutions seront implantées afin d'irriguer une superficie de 26.5 ha et plus de 120 agriculteurs seront formés à ces technologies. En outre, le projet élabore un programme de renforcement des capacités du personnel technique des parties prenantes dans le domaine d'agriculture (40 techniciens) pour promouvoir une connaissance approfondie des solutions proposées et il vise à la mise en place d'un nouveau modèle d'assistance technique.

Le consortium du projet regroupe l'Institut pour la Coopération Universitaire (ICU), Bénéficiaire Principal, la Ville de Alcamo (VdA), partenaire N°1 et la Société de Gestion des Technopoles de Borj-Cédria (SGTBC), partenaire N°2. En plus de trois partenaires associés, le Commissariat Régional au Développement Agricole de Nabeul, (CRDA), le Département Régional de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche méditerranéenne (ASSAGRI) et la société IRRITEC S.p.a.

Le projet EVE est lancé depuis août 2020, il prendra fin en décembre 2023 (en cas d'approbation de la demande d'extension par le bailleur de fond).

Le budget total du projet est de 1 057 535 Euros, dont 951 781 Euros de contribution de l'Union Européenne (90% du budget du projet).

Les informations concernant le projet sont accessibles sur les liens suivants :

- <https://www.facebook.com/eve.it.tn/>
- <https://www.eve-italie-tunisie.com/>

Le formulaire complet du projet est disponible par mail : [eve.it.tn@gmail.com](mailto:eve.it.tn@gmail.com)

## Art. 2. Objectifs de la mission

Cette mission a pour objectif général de produire un rapport d'évaluation finale du projet tout en se focalisant sur les résultats et l'impact enregistrés par ledit projet. Le rapport se focalisera sur l'approche suivante :

- évaluer sur toute la durée du projet l'atteinte des résultats,
- dégager les leçons apprises,
- proposer des recommandations aux parties prenantes, au bailleur et partenaires comme éléments de décision pour une éventuelle deuxième phase du projet.

## Art. 3. Taches à réaliser

Les phases suivantes du processus d'évaluation sont pré-identifiées. Bien entendu, les détails seront définis sur la base de la proposition de l'expert retenu.

### 1. Planification et préparation du processus d'évaluation

- Tâches : définition des caractéristiques de l'évaluation, préparation de l'approche méthodologique et établissement des critères et des questions d'évaluation.

### 2. Exécution de l'évaluation

- Tâches : analyse documentaire, entretien, visite aux lieux de mise en œuvre du projet, analyse des résultats et rédaction du rapport préliminaire d'évaluation.

### 3. Préparation du rapport final

- Tâches : Préparation du rapport d'évaluation final, y compris les conclusions et recommandations pertinentes.

**Le rapport final doit être remis avant le 25/11/2023 (paiement facture doit se faire avant le 30/11/2023).**

## Entretiens

La liste des contacts et des partenaires du projet sera tenue à la disposition de l'expert retenu pour permettre la préparation de la mission de terrain. L'expert sera directement en charge de la prise de rendez-vous, de la coordination et du pilotage de l'ensemble des visites et entretiens qu'il aura à mener. Les entretiens peuvent se dérouler à distance par visio-conférence. L'ICU peut assister l'expert en cas de besoin de traduction de l'italien en français.

## Art. 4. Livrables

Les livrables attendus sont les suivants :

- Rapport de spécification de la méthodologie : contient une description de la méthodologie d'évaluation, détaille les techniques de collecte de données à utiliser, les méthodes d'analyse des données, l'identité des informateurs, les questions d'évaluation auxquelles il faut

répondre, les indicateurs d'évaluation le cas échéant, et le plan de travail. En outre, il doit présenter le planning prévisionnel des entretiens et des visites sur terrain.

- Version préliminaire du rapport d'évaluation.
- Rapport d'évaluation final. Ce rapport contiendra : un résumé exécutif, les résultats de l'évaluation, les conclusions et les recommandations. La structure de base du rapport doit être la suivante (il doit contenir au moins ces sections) :
  1. Page de couverture indiquant clairement : le titre de l'évaluation, la date de finalisation du rapport d'évaluation, le logo de l'entité et la reconnaissance du soutien des donateurs.
  2. Table des matières
  3. Liste des abréviations
  4. Résumé exécutif pouvant être utilisé comme un document autonome
  5. Introduction, indiquant l'objectif, la portée de l'évaluation et les questions d'évaluation auxquelles il faut répondre.
  6. Intervention et contexte
  7. Méthodologie, en précisant les limites
  8. Présentation et analyse des résultats
  9. Conclusions
  10. Enseignements tirés et recommandations
  11. Annexes : termes de référence, liste des personnes interrogées (nom, fonction, entité), instruments de collecte de données (par exemple, questionnaires et/ou scripts d'entretien), liste des documents et bibliographie utilisés.

#### **Art. 5. Modalité de paiement**

**A/** Le montant maximal alloué à la mission, TVA non inclus, est de **4 000 Euro (quatre mille Euros)** imputé sur la ligne budgétaire « expert pour évaluation finale externe du projet ». Le taux de change à utiliser est le taux de change de inforeuro pour le mois d'octobre 2023, **3.382**.

**B/** Les paiements se feront, en HTVA suite à la présentation d'une note de frais, par virement bancaire. Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par le maître d'ouvrage.

**C/** Les modalités de paiements sont comme suit :

- 100% après la soumission et l'approbation du rapport d'évaluation final.

**C/** Il est à noter que les frais de déplacement et autres sont à la charge de l'expert retenu.

#### **Art. 6. Conditions de participation**

Afin de participer à cette consultation, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

**Conditions générales :**

- Citoyenneté tunisienne ou italienne ou d'un pays tiers éligible. Les candidats de non-nationalité tunisienne devront démontrer une parfaite connaissance de la langue française.
- Jouissance des droits politiques et civils dans le pays d'origine.

#### Conditions professionnelles :

- Titulaire d'un diplôme universitaire dans un domaine pertinent à la mission.
- Expérience confirmée en évaluation de projets.
- Expérience solide et diversifiée dans le domaine de l'agronomie.

#### Art. 7. Pièces constitutives du dossier de candidature

- Curriculum Vitae de l'expert indiquant les travaux antérieurs dans le même domaine.
- Copie des diplômes.
- Les références documentées de l'expert.
- Annexes 1, 2, 3 et 4.
- Déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il remplit les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 6.
- Les termes de références dûment signés, visés et portant le cachet du soumissionnaire.
- Note méthodologique démontrant la bonne compréhension des enjeux de cette évaluation et présentant la méthodologie d'évaluation proposée.
- Pour un bureau d'études, une lettre signée des différentes parties devra indiquer clairement l'expert chef de file de la mission ;

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale ou remis directement à l'adresse ci-dessous, sous la forme suivante :

Une enveloppe extérieure portant uniquement :

**7 rue Mustapha Sfar Belvedere Tunis**  
**Institut pour la Coopération Universitaire - Tunisie**  
**« A NE PAS OUVRIR »**  
**Expert pour la réalisation de l'évaluation finale externe du Projet EVE**

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au : **16/10/2023 à 12 h 00.**

#### Art. 8. Confidentialité

L'expert retenu est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable du représentant légal de l'ICU. Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

### Art. 9. Procédures et critères de sélection

**A/** Seulement les candidatures présentées dans les délais prévus et qui remplissent les conditions détaillées dans l'art. 6 & 7, seront examinées par une commission nommée par le représentant légal de l'ICU.

**B/** La commission procédera à la vérification et à l'examen de l'offre et attribuera une notation selon les critères suivants :

| Critère d'évaluation  | Détails de notation   | Note max       |
|---|---|----------------|
| Expérience dans l'évaluation du projet financé par des bailleurs de fonds étranger. | <b>15 pts</b> par référence (max 03 références)   | <b>45</b>      |
| Expérience dans le domaine de l'agronomie   | <b>10 pts</b> par référence (max 01 référence)  | <b>10</b>      |
| Connaissance de la langue italienne   | <b>15 pts</b> (preuve à l'appui)  | <b>15</b>      |
| Note sur la méthodologie  | Bonne compréhension du projet ( <b>10pts</b> )<br>Approche méthodologique (clarté de la démarche, planning ...) ( <b>20 pts</b> ) | <b>30</b>      |
| <b>Score technique, St</b>  |   | <b>.../100</b> |

NB : L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives (contrats, note d'honoraire, attestation, ...).

En cas d'égalité de score technique, l'offre la moins disante sera retenue.

### Art. 10. Annexes

Annexe 1 : Formulaire de soumission.

Annexe 2 : Liste détaillée des références dans l'évaluation des projets.

Annexe 3 : Liste détaillée des expériences professionnelles dans le domaine de l'agronomie.

Annexe 4 : Pièces constitutives du dossier de candidature.

### ANNEXE 1 : Formulaire de Soumission

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN) ..... Domicilié au  
..... Titulaire de la Carte d'Identité  
Nationale N° .....délivrée le ..... Exerçant la profession  
de.....

Adresse.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Agissant en qualité de ..... après avoir pris  
connaissance des termes de références au « **Expert pour la réalisation de l'évaluation finale externe  
du Projet EVE**», je m'engage à exécuter les prestations conformément aux caractéristiques exigées  
dans les termes de référence et moyennant les prix établis dans mon offre.

Les prix que j'offre sont fermes et non révisables. Le montant total de cette soumission en Dinars  
tunisien/euro\* s'élève à la somme de :

- ..... (Montant en lettres et en chiffres HTVA)

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant 60 jours fermes à  
compter du jour suivant la date limite de réception des offres. Je joins à la présente soumission toutes  
les pièces qu'il m'est demandé de fournir. Je m'engage, si mon offre est acceptée, à exécuter  
l'ensemble des prestations conformément aux termes des articles des conditions de participation,  
administratives et techniques

..... Le : .....

\* Pour le soumissionnaire de nationalité tunisienne l'offre financière doit être en dinars tunisien.

\* Pour le soumissionnaire de nationalité italienne l'offre financière doit être en Euro.

Signature et cachet

**ANNEXE 2 : Liste détaillée des références dans l'évaluation des projets.**

|   | Client | Projet | Bailleur de fonds | Budget projet | Date de l'évaluation | Justificatives (oui/non) |
|---|--------|--------|-------------------|---------------|----------------------|--------------------------|
| 1 |        |        |                   |               |                      |                          |
| 2 |        |        |                   |               |                      |                          |
| 3 |        |        |                   |               |                      |                          |

**NB : les références qui ne sont pas appuyées par des justificatifs ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission**

Signature et cachet

**ANNEXE 3 : Liste détaillée des expériences professionnelles dans le domaine de l'agronomie**

|   | <b>Intitulé de la mission</b> | <b>Client</b> | <b>Rôle de l'expert</b> | <b>Date début - date fin</b> | <b>Justificatives (oui/non)</b> |
|---|-------------------------------|---------------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| 1 |                               |               |                         |                              |                                 |

**NB : les références qui ne sont pas appuyées par des justificatifs ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission**

#### ANNEXE 4 : Pièces constitutives du dossier de candidature

| Pièces nécessaires   | Oui/non |
|--|---------|
| CV   |         |
| Copie des diplômes   |         |
| Annexe 1   |         |
| Annexe 2   |         |
| Annexe 3   |         |
| Annexe 4   |         |
| Les références documentées pour les annexes 2 et 3   |         |
| Déclaration sur l'honneur attestant qu'il remplit les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 6 |         |
| Termes de références dûment signés   |         |
| Note explicative sur la méthodologie de l'évaluation   |         |

Signature et cachet